

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

L'an deux mil quinze

Le 28 août à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 août 2015

PRESENTS : MMES BOULAI – COUTEAU

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES –

BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE – FAURE

EXCUSES : MMES GAILHOUSTET – MOUNIER – PÉNIGAUD

M SUTRE

POUVOIRS :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

MME MOUNIER a donné pouvoir à M BARRAL

MME PÉNIGAUD a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES

M SUTRE a donné pouvoir à M BOIVENT

M ESTIENNE a été nommé secrétaire.

2015-08-09 D

Objet : Adhésion à la Charte « Bien manger à l'école »

Monsieur le Maire indique que le réseau de réflexions sur la qualité de la restauration scolaire initié par le Syndicat Mixte de l'Angoumois et relayé par le Pays d'entre Touvre et Charente a élaboré une charte intitulée « Bien manger à l'école c'est l'affaire de ma commune ».

Monsieur le Maire précise que cette charte comprend 8 engagements qui vont tous dans le sens d'une démarche de progrès :

- **Engagement n°1 :** Servir aux écoliers une majorité de plats cuisinés sur site
- **Engagement n°2 :** Mettre en valeur les fruits et légumes de saison et les patrimoines culinaires
- **Engagement n°3 :** Former le personnel des restaurants scolaires aux bases d'une cuisine savoureuse
- **Engagement n°4 :** Faciliter le contact entre l'équipe de cuisine, le personnel de service et d'encadrement et les écoliers
- **Engagement n°5 :** Réaliser une enquête de satisfaction une fois par an
- **Engagement n°6 :** Réunir plusieurs fois par année scolaire, une commission dédiée à la restauration
- **Engagement n°7 :** Œuvrer pour limiter le gaspillage
- **Engagement n°8 :** Créer une page restauration sur le site internet de la collectivité

Monsieur le Maire indique par ailleurs que le SIVOS Coulgens – Jauldes, gestionnaire du restaurant scolaire, a émis un avis favorable à cette adhésion, notant que la plupart de ces engagements sont d'ores et déjà atteints.

AR PREFECTURE

016-211601037-20150828-20150828-DE
En conséquence, Monsieur le Maire propose d'adopter la charte « Bien manger à l'école,
c'est l'affaire de ma commune » qui reprend les 8 engagements ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la charte « Bien manger à l'école, c'est l'affaire de ma commune ».

Fait à Jauldes, le 31 août 2015

Le Maire
Eric SAVIN

